CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE L'AFTERWORK AU MUSEUM : TROMPERIE A L'ELEPHANT

Conformément à l'article L211-8 du Code du Tourisme, le présent document définit les conditions particulières applicables aux ventes des places pour l'évènement de PAYSDOC.COM « After Work au Muséum : Tromperie à l'éléphant ».
Le contrat de vente est conclu entre 2 parties :

D'une part l'Agence de Services touristiques linguistiques et sur-mesure PAYSDOC.COM " immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le N° 434 461 075, ci-après dénommée " LE PRESTATAIRE" ;

Et d'autre part toute personne physique non commerçante achetant des places pour cet évènement ci-après dénommé « LE CLIENT » ou « LE PARTICIPANT »

Ces conditions ne concernent à titre exclusif que les personnes physiques non commerçantes.

Les présentes conditions ont été rédigées et achevées en décembre 2019. PAYSDOC.COM se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur son site. La publication en ligne de la nouvelle version des conditions entraîne leur mise en vigueur effective.

Le Client déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de vente avant l'achat d'une (1) place pour cet évènement et s'engage à informer chacun des participants en cas de commande multiple.

Article 1 - Inscription et réservation

a. Dispositions générales

- ✓ La confirmation d'une réservation et l'achat impliquent l'acceptation des présentes conditions particulières de vente.
- ✓ Le client doit être âgé d'au minimum 18 ans, et avoir la capacité juridique de contracter pour passer une commande.
- ✓ Les conditions particulières de vente s'appliquent à toute réservation individuelle de place(s), vendues par Paysdoc.com : via la plateforme unique https://www.linscription.com/activite.php?P1=34690

b. Formation du contrat

- ✓ La commande est considérée comme ferme et définitive à compter de l'envoi de votre ticket électronique de paiement et de votre confirmation par courrier électronique, ou à défaut par écrit papier, au plus tard 24 heures avant le début des prestations commandées.
- ✓ La réservation des places pour cet évènement est soumise à la commande en ligne.
- ✓ Aucune place ne pourra être achetée le jour-même.
- ✓ La réservation d'une (1) place est nominative et de ce fait n'est pas revendable à un tiers. Pour toute inscription de plus d'une (1) personne, le client doit mentionner le prénom des autres participants pour qui il effectue la réservation.
- ✓ Toute inscription à l'évènement « Afterwork au Muséum : Tromperie à l'éléphant » reste sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation.

c. Confirmation de commande

- ✓ Vous devez impérativement présenter votre document de confirmation imprimé sous format papier, ou la confirmation reçue par courrier électronique au représentant de l'agence PAYSDOC.COM le jour de la visite. Une pièce d'identité vous sera également demandée. Le prestataire se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne ne présentant pas les documents demandés au préalable.

Article 2 - Prix

- ✓ Le prix de la place pour (1) personne est un tarif unique fixé à (28) vingt-huit euros toutes charges comprises.
- ✓ Aucune remise ne sera effectuée.
- ✓ Le prix de la prestation est présenté sur la plateforme « l'Inscription »
- ✓ Le prix comprend : l'organisation, la prestation d'encadrement par le Staff PAYSDOC.COM, composé des membres de l'agence et d'étudiants en filière touristique, la prestation d'acteurs et comédiens durant tout le jeu, les grignotages prévus sur place, la mise à disposition de vestiaires, la mise à disposition des locaux et le matériel mis à disposition pour le jeu.
- ✓ Le prix ne comprend pas : toute autre dépense personnelle.

Article 3 - Règlement

Le règlement des prestations commandées via la plateforme https://www.linscription.com/activite.php?P1=34690, ou par téléphone avec un membre de l'équipe Paysdoc.com s'effectue exclusivement par carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Europcard/Mastercard sont acceptées), par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé entièrement crypté, et protégé de telle sorte qu'aucun tiers ne peut en prendre.
Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.
Le règlement des prestations se fait exclusivement au moment de la commande en ligne, le client n'a pas la possibilité de régler le jour-même en espèces/chèques/chèques cadeaux/virement.
L'évènement « Afterwork au Muséum : Tromperie à l'éléphant » n'est pas compris dans notre offre Bons Cadeaux et Pass Cadeaux et ne peut de ce fait être réservé avec.

Article 4 - Collation

- ✓ Une collation, sous forme de buffet à grignotages sera mis à disposition pour les participants, c'est un moment convivial permettant à tout le monde d'échanger à la fin du jeu.
- ✓ PAYSDOC.COM se désengage de toute responsabilité concernant les éventuelles allergies ou intolérances alimentaires. La consommation des boissons et grignotages reste à la discrétion des participants et à la surveillance de chacun de se renseigner sur ce qu'il consomme.
- ✓ PAYSDOC.COM invite les participants à faire preuve de bienséance et à ne pas avoir de consommation abusive pour permettre à tout le monde de profiter du buffet.

Article 5 - Conditions de participation

a. Age des participants

- ✓ L'âge minimal pour participer à cet évènement est fixé à 12 ans.
- ✓ Tout participant mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adulte.
- ✓ PAYSDOC.COM se réserve le droit de refuser l'entrée à tout mineur de moins de 12 ans et de mineurs non accompagnés d'un adulte le jour de l'évènement.
- ✓ Les mineurs sont sous la responsabilité de leur accompagnant majeur.

b. Accessibilité aux Personnes à Mobilité réduite

- ✓ Au vu du grand nombre de participants attendu et du local mis à disposition, l'évènement est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.,
- ✓ L'activité ayant lieu partiellement à l'étage sans ascenseur mis à disposition durant la soirée pour raisons de sécurité, les PMR peuvent rencontrer des difficultés à faire le jeu dans son intégralité et des conditions optimales.

c. Comportement et exclusion

- ✓ L'évènement « Afterwork au Museum : Tromperie à l'éléphant » est un évènement public et à public familial, conçu dans le but de passer un agréable moment en équipes. Pour garantir le bon déroulement de l'évènement, PAYSDOC.COM se réserve le droit de refuser l'entrée et/ou exclure tout participant dont le comportement :
  - Est altéré par la consommation d'alcool ou substances illicites
  - Peut troubler le bon déroulement de l'évènement
  - Compromet la sécurité des participants et du staff PAYSDOC.COM
- ✓ Tout comportement et discours inappropriés, de nature violente, raciste, haineux, discriminatoire, à caractère pornographique, harcèlement (liste non exhaustive) fera l'objet d'une exclusion sur le champ.
- ✓ Toute détérioration de matériel intentionnelle fera l'objet d'une exclusion et les frais seront imputés au responsable de la détérioration.
- ✓ Dans ce cas, le client ou participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité.
- ✓ Une heure et lieu de rendez-vous vous sont communiqués sur le billet d'entrée électronique envoyé par mail dès votre paiement en ligne. Afin de garantir le départ du jeu à l'heure prévue et de ne pas pénaliser l'ensemble du groupe, le client s'engage à arriver à l'heure indiquée.

Article 6 - Annulation

a. Annulation du fait de PAYSDOC.COM

- ✓ L'évènement peut être annulé en cas de force majeure (météorologie, conditions climatique, risques d'attentat, manifestations majeures en cours, grèves rendant la présence des intervenants

impossible, etc); ou tout autre évènement extérieur lié aux différents prestataires et partenaires, indépendants de la volonté de PAYSDOC.COM.

- ✓ Si l'évènement est annulé sans date de report, les clients seront intégralement remboursés dans un délai de 30 jours et ne pourront prétendre à aucune indemnité.
- ✓ Dans le cas d'une annulation pour cause d'un nombre de participants insuffisants, les clients seront intégralement remboursés un délai de 30 jours et ne pourront prétendre à aucune indemnité.
- ✓ PAYSDOC.COM s'engage à prévenir le client dans les meilleurs délais.

b. Rétractation

- ✓ Le droit de rétraction ne s'applique pas aux prestations de billetterie, de loisirs qui sont fournis à une date ou à une période déterminée, en application de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation. Sauf cas de fraude dont il lui appartient de rapporter la preuve, l'utilisateur est responsable financièrement des commandes passées sur le site.

c. Annulation du fait du client

- ✓ En cas d'annulation de la part du client, aucun échange ni remboursement ne sera effectué.
- ✓ En cas de force majeure et sous présentation d'un justificatif, PAYSDOC.COM peut étudier la demande de remboursement du client, mais il n'est pas tenu de procéder au remboursement.
- ✓ En cas de retard du client, le représentant de l'équipe Paysdoc.com présent le jour de l'évènement doit essayer de le contacter par téléphone, en utilisant le numéro de téléphone transmis par le client au moment de sa commande. Sans manifestation de la part du client au sujet de son heure d'arrivée, la prestation débutera et la réservation sera perdue. Aucun remboursement ne pourra être demandé par le client au prestataire.

d. Interruption pendant l'évènement

En cas d'interruption lors de la prestation, le client ou participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Article 7 – Modification

Les commandes passées sur la plateforme https://www.linscription.com/activite.php?P1=34690 ne sont pas modifiables une fois confirmées.

Article 8 – Assurance et responsabilité

- ✓ PAYSDOC.COM est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle pour les activités qui lui sont propres souscrite auprès de GENERALI France Cabinet BAQUE Didier Rue du Pont Saint Pierre 31000 TOULOUSE, N° de contrat : 56349703 C.
- ✓ En aucun cas, cette assurance ne se substitue aux responsabilités civiles individuelles.
- ✓ En cas d'accident corporel, PAYSDOC.COM se dégage de toute responsabilité de PAYSDOC.COM dès lors que la victime est prise en charge par les services de secours.
- ✓ Chaque participant s'engage à respecter les consignes de prudence et sécurité communiquées par le Staff PAYSDOC.COM.
- ✓ Le participant/client est responsable du matériel qui lui a été prêté pour l'activité. PAYSDOC.COM ne pourra être tenu responsable des préjudices pouvant être causés par le matériel mis à disposition.
- ✓ Toute détérioration de matériel intentionnelle fera l'objet d'une exclusion et les frais seront imputés au responsable de la détérioration.
- ✓ PAYSDOC.COM ainsi que l'équipe encadrante ne pourront être tenus responsables de la perte ni du vol des effets personnels. Il en va de même pour la casse d'objets apportés par les participants

Article 8 -Photographies / illustrations

Les photos, cartes et illustrations contenues dans nos brochures et/ou sur notre site Internet sont illustratives, et n'ont pas un caractère contractuel.

Article 9 – Droits d'auteur – propriété intellectuelle

- ✓ Le matériel de jeu et les contenus sont la propriété intellectuelle de PAYSDOC.COM et MORTELLE SOIREE. Le client s'engage à restituer tous les supports fournis à la fin du jeu. Il s'engage également à ne pas les diffuser ni à en faire des reproductions.
- ✓ Le vol de propriété intellectuelle est un délit puni par la loi et passible de deux ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende.

Article 10 – Données personnelles

- ✓ Les informations demandées et signalées par un astérisque sont nécessaires au traitement informatique de votre commande et à l'exécution du contrat de vente.
- ✓ PAYSDOC.COM collecte et conserve les données personnelles transmises par ses Clients de façon sécurisée grâce à des mesures de sécurité informatiques et physiques. Les données sont conservées dans des fichiers accessibles uniquement par les salariés de PAYSDOC.COM. Aucune information ne sera transmise à un tiers.
- ✓ Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.
- ✓ Sauf avis contraire de votre part, votre adresse email sera ajoutée au fichier de contacts Paysdoc.com, vous faisant ainsi parvenir nos newsletters relatives aux visites Les histoires de l'Histoire.
- ✓ Les données recueillies sont conservées 5 ans. Si à l'expiration de ce délai aucune relation commerciale n'est enregistrée, elles seront automatiquement effacées des serveurs.

Article 11 – Contentieux

- ✓ Le présent contrat est soumis à la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre le litige à l'amiable. Si toutefois aucun accord amiable ne peut être établi, le prestataire et le client, le Tribunal de Commerce de Toulouse est compétent.
- ✓ Toute réclamation relative aux prestations doit être adressée à Paysdoc.com par email avec demande d'accusé de réception, accompagnée de pièces justificatives dans un délai maximum de (8) huit jours après la date de fin de la prestation.